



Assemblée générale

Distr. générale
22 janvier 2016
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Sainte-Hélène

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
Le territoire en bref.	3
I. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique.	4
II. Budget	5
III. Situation économique	5
A. Situation générale	5
B. Développement	6
C. Pêche et agriculture.	7
D. Transports et services d'utilité publique	8
E. Banques et crédit.	9
F. Tourisme	9
IV. Situation sociale	9
A. Généralités.	9
B. Emploi	11

Note : Les informations figurant dans le présent document de travail proviennent de sources publiques, notamment du gouvernement du territoire, et de renseignements que la Puissance administrante a communiqués au Secrétaire général le 11 janvier 2015 en application de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies. Pour tout complément d'information, se reporter aux documents de travail antérieurs à l'adresse suivante : www.un.org/fr/decolonization/workingpapers.shtml.

16-00926 (F) 180216 180216



Merci de recycler



C.	Éducation	12
D.	Environnement	13
V.	Île de l'Ascension	14
A.	Statut constitutionnel et politique	14
B.	Situation économique et sociale	15
C.	Environnement	16
VI.	Tristan da Cunha	16
A.	Statut constitutionnel et politique	16
B.	Situation économique et sociale	17
C.	Environnement	17
VII.	Relations avec les organisations et les partenaires internationaux	18
VIII.	Statut futur du territoire	18
A.	Position du gouvernement du territoire	18
B.	Position de la Puissance administrante	18
IX.	Décision de l'Assemblée générale	19

Le territoire en bref

Territoire : Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha forment un territoire non autonome au sens de la Charte des Nations Unies, administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Représentant de la Puissance administrante : Gouverneur Mark Capes (depuis octobre 2011)

Géographie : L'île de Sainte-Hélène est une petite île volcanique située dans l'Atlantique Sud, à environ 1 900 kilomètres de l'Angola et 2 900 kilomètres du Brésil. L'île de l'Ascension est située à 1 200 kilomètres au nord-ouest de Sainte-Hélène, Tristan da Cunha et les autres îlots étant à environ 2 400 kilomètres au sud de Sainte-Hélène.

Superficie : Les îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension et l'archipel de Tristan da Cunha ont une superficie totale de 310 kilomètres carrés.

Zone économique exclusive : 1 641 294 kilomètres carrés.

Population : Sainte-Hélène : 4 580 habitants (estimations de septembre 2015); Ascension : 917 habitants; Tristan da Cunha : 268 habitants (estimations de novembre 2015).

Espérance de vie à la naissance : 76,4 ans (79,2 pour les femmes, 72,5 pour les hommes, estimations réalisées entre 2000 et 2009).

Langue : Anglais

Capitale : Jamestown (Sainte-Hélène), Georgetown (Ascension), Edinburgh of the Seven Seas (Tristan da Cunha).

Principaux partis politiques : Aucun.

Élections : Dernières élections : Sainte-Hélène : juillet 2013; Ascension : octobre 2013; Tristan da Cunha : février 2013.

Pouvoir législatif : Assemblée législative monocamérale (15 sièges, 12 membres élus).

Produit intérieur brut par habitant : 4 421 livres (estimation de 2009-2010).

Économie : Pêche, café, tourisme, vente de timbres-poste. L'économie fonctionne grâce à l'aide financière du Royaume-Uni.

Taux de chômage : 0,3 % (estimation de septembre 2015) contre 1,8 % en 2008.

Monnaies : Livre de Sainte-Hélène, dont le cours est aligné sur celui de la livre sterling.

Aperçu historique : L'île de Sainte-Hélène, qui aurait été découverte en 1502 par un navigateur espagnol à la solde du Portugal, est devenue, à la fin du XVIe siècle, un port d'escale pour les navires partant d'Europe à destination des Indes orientales. En 1633, l'île a été officiellement annexée par les Pays-Bas puis, en 1659, la Compagnie britannique des Indes orientales en a pris possession. Elle devint une colonie de la Couronne en 1833, un territoire britannique dépendant en 1981 et un territoire britannique d'outre-mer en 2002.

I. Évolution de la situation constitutionnelle, juridique et politique

1. La nouvelle Constitution de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, entrée en vigueur en septembre 2009, garantit le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle a donné lieu à un changement de nom du territoire : « Sainte-Hélène et dépendances » est devenu « Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha », et a donné le même statut aux trois îles. Le Gouverneur, nommé par la Couronne britannique, est le chef de gouvernement du territoire. La nouvelle Constitution le contraint davantage que la précédente à prendre les décisions avec l'assentiment des conseillers élus. La loi britannique de 2002 sur les territoires d'outre-mer accorde la citoyenneté britannique aux citoyens des territoires britanniques d'outre-mer.

2. Le Conseil législatif se compose d'un président, d'un vice-président, de trois membres de droit (le Secrétaire général, le Secrétaire aux finances et le Procureur général) et de 12 membres élus. Le Conseil exécutif, présidé par le Gouverneur, se compose des trois membres de droit et de cinq des 12 membres élus du Conseil législatif. Les membres de droit ne votent dans aucun des deux organes. Les élections sont organisées selon les principes du vote à bulletin secret et du suffrage universel et ont lieu au moins tous les quatre ans. L'âge de la majorité électorale est de 18 ans.

3. La nouvelle Constitution renforce l'indépendance du pouvoir judiciaire à l'égard des pouvoirs législatif et exécutif. L'appareil judiciaire comprend une cour d'appel et une cour suprême, ainsi que des instances secondaires créées par ordonnance (à l'heure actuelle, un tribunal d'instance, un organe chargé de la réglementation du travail, dont le rôle est de statuer sur les revendications en matière d'emploi, et un service médico-légal ayant pour mission d'enquêter en cas de décès soudain ou suspect). L'instance de dernier ressort est le Comité judiciaire du Conseil privé, qui n'est saisi que dans des circonstances précises.

4. Lors du Séminaire régional pour les Caraïbes sur la mise en œuvre de la troisième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme, qui s'est tenu à Managua du 19 au 21 mai 2015, un membre élu du Conseil législatif de Sainte-Hélène, qui représentait les autorités territoriales, a déclaré que le territoire avait toujours été fier de son association au Royaume-Uni et qu'il n'avait ni les moyens ni le désir de devenir indépendant. L'économie du territoire reposait sur l'aide budgétaire que celui-ci recevait annuellement de la Puissance administrante. Sainte-Hélène avait bon espoir que l'ouverture de l'aéroport stimulerait son économie et renforcerait son autonomie, ce qui devrait laisser plus de place à l'autodétermination. La représentante a fait part de ses inquiétudes quant au nombre de fonctionnaires expatriés arrivant sur l'île pour la construction de l'aéroport, lesquels travaillaient parfois sans qu'il en soit référé aux membres élus. D'après elle, il s'agissait d'un retour en arrière vers un colonialisme encore plus important. Cet afflux de travailleurs expatriés qui ne s'intégraient pas avait modifié les rapports et créé des divisions au sein de la population. Des pressions étaient exercées pour faciliter l'acquisition du statut de résident, or une telle décision risquait d'être lourde de conséquences pour l'île, laquelle pourrait se retrouver submergée par l'afflux de nouveaux arrivants et les Saint-Héléniens pourraient devenir une minorité sur leur terre natale. La représentante a également noté que les

mesures prises pour tenter d'empêcher qu'une telle situation ne se produise avaient été qualifiées de manœuvres racistes.

5. En ce qui concerne l'éventuelle suppression de la liaison maritime entre Sainte-Hélène et Ascension après l'ouverture de l'aéroport, la représentante a indiqué que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord n'avait toujours pas exprimé de préférence et qu'il fallait trouver une solution.

6. La représentante a annoncé que si la Constitution de 2009 avait incorporé de nombreux traités relatifs aux droits de l'homme, aucun engagement n'avait été pris quant à l'application de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et de la Convention relative à la liberté de l'information. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes était, quant à elle, en passe d'être appliquée à Sainte-Hélène.

II. Budget

7. En raison d'une faible matière imposable, qui s'explique notamment par l'émigration et le vieillissement de la population, le budget de Sainte-Hélène dépend en grande partie des aides financières du Royaume-Uni et de l'Union européenne. Les fonds versés par l'État britannique servent à financer les services publics essentiels et à subventionner la desserte maritime du territoire. Le Gouvernement britannique n'autorisant pas le territoire de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha à emprunter des fonds, les subventions du Ministère du développement international et de l'Union européenne, auxquelles vient s'ajouter une petite participation des Nations Unies, constituent les seules ressources publiques externes disponibles.

8. D'après les chiffres communiqués par la Puissance administrante, le montant total de l'aide injecté dans le budget et les services de desserte maritime s'est élevé à 19,43 millions de livres pour l'exercice 2015-2016 contre près de 18,06 millions de livres pour l'exercice précédent, soit une hausse de 7,6 %. L'enveloppe de l'aide pour l'exercice 2015-2016 a été approuvée en février 2015, à la suite de la visite des représentants du Ministère du développement international à Sainte-Hélène. L'examen des prévisions budgétaires pour une période de trois ans allant de 2016 à 2019 a commencé en novembre 2015.

III. Situation économique

A. Situation générale

9. L'économie de Sainte-Hélène dépend en grande partie du soutien financier du Royaume-Uni. La fonction publique est la première source d'emploi, suivie, actuellement, de Basil Read, l'entreprise chargée de la construction de l'aéroport de l'île de Sainte-Hélène. Le secteur du commerce et des services représente la troisième source d'emploi. La pêche, l'élevage de bétail et la vente de produits d'artisanat sont également des sources de revenus pour la population locale. Selon la Puissance administrante, grâce aux emplois créés pour la construction de l'aéroport et d'autres infrastructures, le taux de chômage est actuellement très faible. En conséquence, au cours des deux dernières années, les revenus ont

fortement augmenté et l'inflation a considérablement baissé, l'indice des prix de détail s'étant élevé à 2,6 % en moyenne en 2014 et 2015. Toutefois, les revenus restent relativement faibles et le coût de la vie demeure élevé, en raison notamment de la nécessité d'importer la plupart des biens, qui viennent principalement d'Afrique du Sud et du Royaume-Uni. Le niveau des prix tient pour beaucoup à des facteurs externes. Sainte-Hélène compte que l'ouverture de l'aéroport, en construction depuis 2011, entraînera une forte augmentation du nombre de touristes et stimulera par là même la croissance économique. Dans cette perspective, le Gouvernement a lancé un projet triennal destiné à mettre en place le cadre stratégique et institutionnel nécessaire pour offrir des services publics de base efficaces et organisés de façon rationnelle.

B. Développement

10. Le territoire de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha remplit les conditions requises pour bénéficier d'une aide budgétaire de l'Union européenne par le biais du dixième Fonds européen de développement. Sur l'île de Sainte-Hélène, moyennant une participation du Ministère du développement international aux frais, les fonds européens seront affectés à la construction, dans le port de Rupert's Bay, d'un quai plus sûr essentiellement destiné aux activités de fret, qui offrira un accès direct aux gros navires. Ils serviront également à remettre en état le réseau routier et, notamment, à remplacer le revêtement de 42 kilomètres de routes stratégiques. Sur l'île de l'Ascension, les fonds alloués ont déjà permis d'améliorer le réseau routier. Enfin, sur l'île de Tristan da Cunha, ils financeront des travaux de rénovation des installations portuaires, la recherche d'énergies de substitution, la modernisation du réseau de distribution d'eau, l'amélioration de la gestion des déchets et du réseau électrique et le renforcement de la gestion de l'usine de traitement de la langouste. L'aide au développement octroyée par le Ministère du développement international pour la période 2014-2017 sert à financer un programme d'aménagement des infrastructures assorti d'objectifs précis et tenant compte des priorités approuvées par les membres élus du Conseil exécutif. Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha s'emploient actuellement à mettre au point la documentation de programmation nécessaire pour obtenir l'allocation du onzième Fonds européen de développement pour la période 2016-2020. Les trois îles reçoivent également une partie des 5 millions d'euros versés par le Fonds pour les territoires isolés et peuvent bénéficier de financements régionaux.

11. Sainte-Hélène a créé un poste de responsable de la planification des interventions d'urgence (anciennement chef de la gestion des catastrophes), dont le titulaire est chargé de l'élaboration et de l'actualisation des plans mis en place sur l'île. Ces derniers sont supervisés par le Chef de la Police, qui relève directement du Gouverneur, qui est le coordinateur de la planification des interventions d'urgence. Le dispositif de protection civile de Sainte-Hélène suit en grande partie les principes énoncés dans la loi britannique de 2004 sur les situations d'urgence. Il reproduit dans la mesure du possible celui du Royaume-Uni mais a été adapté aux besoins de l'île. Un plan d'intervention en cas de situation d'urgence majeure a été mis au point. Ce plan, qui établit une procédure générale à suivre en cas de situation d'urgence majeure, est complété par une série de plans visant à faire face à des risques précis, dont l'élaboration se poursuivra pendant encore 18 à 24 mois, jusqu'en 2017. Un groupe de gestion de la résilience s'occupe de la planification

des mesures d'urgence. Il se réunit chaque trimestre et supervise la tenue du registre des risques (existants et potentiels), l'élaboration des plans d'urgence, les exercices d'alerte et d'entraînement, l'amélioration de l'organisation des interventions grâce aux enseignements tirés de ces exercices et la formation.

12. D'après les autorités de Sainte-Hélène, durant l'exercice 2014-2015, le plan de développement durable a été révisé, une attention particulière ayant été accordée aux préparatifs de l'ouverture de l'aéroport. Selon le rapport du service des politiques générales et de la planification du gouvernement de Sainte-Hélène sur la situation de l'île en 2015, publié pour la première fois en juillet 2015, outre la priorité immédiate, qui est d'assurer la desserte aérienne de l'île, il existe des défis de taille, notamment : a) l'accroissement de la population, qui met les services, les infrastructures et l'environnement à rude épreuve; b) un faible taux de chômage, qui conduit à un manque de flexibilité sur le marché du travail et fait qu'il est difficile de pourvoir certains postes essentiels dans les secteurs public et privé; c) une pénurie de main-d'œuvre, qui continuera d'entraîner des revendications salariales susceptibles de provoquer une hausse de l'inflation, à moins que celles-ci ne soient compensées par un accroissement de la productivité; d) le nombre croissant d'entreprises, qui donne lieu à une prédominance de plus en plus marquée des petites entreprises sur l'île, lesquelles sont plus vulnérables aux fluctuations saisonnières et aux tendances touristiques; e) l'inflation, qui risque de s'accélérer, bien qu'elle soit actuellement faible.

C. Pêche et agriculture

13. La pêche est un secteur important de l'économie de Sainte-Hélène. D'après le Royaume-Uni, des licences commerciales ont été attribuées à 29 bateaux de pêche. Cependant, les conditions de pêche ayant été constamment mauvaises au cours des dernières années, seuls cinq bateaux de pêche côtiers sont sortis en mer régulièrement en 2015. Les pêcheurs locaux vendent leurs prises à la société Saint Helena Fisheries Corporation. Entre janvier et octobre 2015, 171,87 tonnes de poissons ont été achetées, contre 189,4 tonnes au cours de la même période de l'année précédente. Aucune licence n'a été octroyée à des bateaux de pêche étrangers en 2014-2015. En avril et novembre 2015, deux nouvelles entreprises de pêche locales ont commencé à pêcher en haute mer dans la zone économique exclusive de Sainte-Hélène, ce qui a porté à quatre le nombre de bateaux menant des activités de pêche hauturière dans cette zone.

14. Sainte-Hélène a exporté 3 327 kilogrammes de café arabica de la variété green tipped Bourbon en 2012-2013, 573,5 kilogrammes en 2013-2014 et 532,5 kilogrammes en 2014-2015. En 2012, le Gouvernement de Sainte-Hélène a adopté une politique de partenariat agricole public-privé visant à transformer les petites exploitations en véritables entreprises agricoles, ce qui a encouragé quelques exploitations à élargir leurs activités à de nouvelles cultures et à la production d'œufs. Le partage des risques avec le secteur privé a permis d'accroître la production de salades et d'œufs, deux secteurs dans lesquels l'île est particulièrement bien placée.

D. Transports et services d'utilité publique

15. Le navire de la poste royale *Saint Helena* assure la liaison entre l'île de Sainte-Hélène, celle de l'Ascension et Le Cap (Afrique du Sud) depuis déjà 25 ans. Le 12 mai 2015, le Conseil exécutif a approuvé le calendrier de navigation pour la période d'avril à juillet 2016 et la politique de réservation pour les derniers voyages du navire avant l'ouverture officielle de l'aéroport, prévue en 2016. Un quai est actuellement en construction à Rupert's Bay. La majeure partie des travaux devrait être terminée vers la mi-2016. Ce nouveau quai permettra, à l'avenir, de séparer les activités de transport de passagers, qui se poursuivront à James Bay, et les activités de transport de marchandises, qui seront déplacées à Rupert's Bay.

16. Comme cela a été signalé plus haut, un aéroport est également en cours de construction. Un premier avion y a atterri le 15 septembre 2015, et un deuxième appareil effectuant un vol d'étalonnage y a atterri le 13 décembre 2015. L'aéroport de Sainte-Hélène devrait être opérationnel dès la mi-2016, la fin des travaux et la fermeture du chantier étant prévues pour fin 2016. D'après la Puissance administrante, les possibilités de développement offertes par la desserte aérienne devraient, à terme, permettre à l'île d'être financièrement indépendante, et donc de ne plus être tributaire du financement du Royaume-Uni et de l'Union européenne.

17. Le territoire compte environ 168 kilomètres de routes à revêtement dur (118 km à Sainte-Hélène, 40 km à Ascension et 10 km à Tristan da Cunha), et 30 kilomètres de pistes (20 km à Sainte-Hélène et 10 km à Tristan da Cunha).

18. L'île de Sainte-Hélène a deux stations de radio locales et des chaînes de télévision par satellite retransmises par voie terrestre. Ascension dispose d'une station de radio locale, qui capte les émissions de télévision relayées depuis l'île de Sainte-Hélène, et reçoit les émissions des services audiovisuels des forces britanniques et de la télévision de l'armée américaine. Tristan da Cunha a une station de radio locale et reçoit les émissions de télévision et de radio des forces britanniques.

19. Sainte-Hélène a bénéficié de travaux de modernisation de son réseau d'électricité financés par le Ministère du développement international. De plus, l'énergie éolienne y est devenue une source d'énergie fiable. Une centrale électrique solaire, dont la construction a été achevée en mai 2015, produit environ 10 % de l'électricité de l'île et a une puissance de crête de 500 kilowatts. Ces chiffres devraient encore augmenter en 2016.

20. Le Ministère du développement international finance l'amélioration des équipements de collecte, de traitement et de distribution de l'eau, notamment l'acheminement d'eau traitée vers les habitations de Sandy Bay, l'augmentation de la capacité de stockage de l'eau et la rénovation des stations de pompage d'eau brute. Les arrangements institutionnels concernant les services d'utilité publique ont été modifiés le 1^{er} avril 2013 : le gouvernement de Sainte-Hélène a cédé la distribution d'électricité et d'eau, ainsi que l'évacuation des eaux usées, à une société anonyme qui, au départ, lui appartenait entièrement. Les pratiques en matière de gestion des déchets ont été améliorées, si bien que Sainte-Hélène dispose désormais des infrastructures, dispositifs, systèmes et procédures nécessaires à la mise en place d'une stratégie durable de gestion des déchets solides.

E. Banques et crédit

21. La Bank of Saint Helena, unique entité bancaire du territoire, est une société à responsabilité limitée dont l'actionnaire majoritaire est le gouvernement de Sainte-Hélène. Ainsi, l'actuelle structure de gouvernance de la banque comprend un conseil nommé par les actionnaires, qui est réglementé par l'autorité chargée de la réglementation en matière de services financiers et régi par l'ordonnance de 2004 sur les sociétés, la réglementation de 2004 sur les sociétés, l'ordonnance de 2008 sur les services financiers et les directives y relatives, et les statuts de la banque, publiés en mars 2013. La banque fournit des services bancaires de base et des services financiers connexes sur l'île de Sainte-Hélène et dans sa succursale située à Ascension (comptes courants, comptes de dépôt et comptes d'épargne, et prêts personnels, prêts immobiliers et prêts commerciaux). La Bank of Saint Helena offre aux clients de Sainte-Hélène une variété de services, notamment des services de caisse, un service de transfert de fonds internationaux et des services bancaires en ligne, et propose également des services bancaires en ligne aux clients étrangers depuis le 18 mai 2015. Elle n'offre pas de services bancaires extraterritoriaux. Le 31 mars 2015, elle disposait d'un capital social de 3,2 millions de livres et d'une réserve générale de 2 millions de livres; le montant total des dépôts atteignait 75 millions de livres.

F. Tourisme

22. D'après la Puissance administrante et le gouvernement de Sainte-Hélène, le nouvel aéroport constitue le meilleur moyen d'apporter de nouvelles perspectives économiques à l'île et d'y promouvoir le tourisme. Le territoire de l'île ne manque pas d'atouts pour attirer les visiteurs, notamment la beauté rude et sauvage de ses paysages, sa faune exceptionnelle et ses sites historiques uniques, tels que la Longwood House et le tombeau de Napoléon. Sur les 3 241 passagers qui sont arrivés sur l'île à bord du *Saint Helena* en 2014/15, 698 étaient des touristes. Six cent vingt et un autres visiteurs sont arrivés sur des yachts et 2 633 sur des bateaux de croisière. D'après la Puissance administrante, on attend 2 000 touristes en 2016, première année où l'île sera accessible par avion, et jusqu'à 7 700 par an d'ici à 2021.

IV. Situation sociale

A. Généralités

23. Après qu'il a été décidé, en 2002, d'octroyer de nouveau la citoyenneté britannique aux Saint-Héléniens, l'île a connu un exode; un grand nombre d'adultes en âge de travailler ont quitté l'île, ce qui a provoqué un vieillissement de la population et une diminution du taux de natalité. Le recensement de 2008 a mis ce phénomène bien en évidence, puisqu'il a révélé que le nombre d'habitants avait été ramené à 3 981, soit une baisse de 20 % depuis le recensement de 1998, avec de fortes diminutions dans pratiquement tous les groupes d'âge en dessous de 55 ans. Depuis le lancement du projet d'aéroport, cette tendance s'est inversée et les Saint-Héléniens sont de plus en plus nombreux à retourner sur l'île pour tirer parti de l'amélioration du marché de l'emploi et des débouchés économiques. La population

totale est estimée à 4 580 habitants (chiffres de septembre 2015), dont 4 031 Saint-Héléniens. Selon le service des politiques générales et de la planification du gouvernement de Sainte-Hélène, depuis le recensement de 2008, le taux annuel moyen de croissance démographique est de 2,4 %. D'après le bureau de statistique de l'île, un recensement de la population et de l'habitation devrait être réalisé en février 2016.

24. Au regard des critères internationaux, Sainte-Hélène est un territoire à revenu intermédiaire, qui présente peu de signes de réelle pauvreté matérielle. Mais si le taux de pauvreté absolue est bas, les inégalités de revenus deviennent de plus en plus préoccupantes à mesure que l'économie se développe. D'après le rapport sur la situation de l'île en 2015, certains signes indiquent que les inégalités de revenus se creusent. En effet, ceux qui font partie des 40 % les plus riches ont vu leurs revenus augmenter de plus de 10 %, tandis que d'autres ont été confrontés à une baisse de leurs revenus en termes réels. Bien qu'encore modestes par rapport à la moyenne mondiale, les inégalités de revenus se sont donc accentuées, le coefficient de Gini étant passé de 24,4 en 2011/12 à 26,6 en 2012/13.

25. Du fait du vieillissement de la population, il est de plus en plus nécessaire de consacrer d'importants crédits à un nouveau programme de prise en charge des personnes âgées. D'après le Royaume-Uni, en novembre 2015, 661 personnes touchaient une prestation de retraite de base et 144 personnes recevaient des prestations sociales liées à leur niveau de revenus. En décembre 2013, ces deux aides sociales ont été revalorisées compte tenu de la nouvelle norme de revenu minimum calculée sur la base d'un panier de produits essentiels considérés comme nécessaires pour assurer un niveau de vie minimum. La composition du panier de produits essentiels est examinée chaque année et, en cas de révision, le montant des aides sociales est modifié en conséquence.

26. Il y a un centre hospitalier à Jamestown et trois dispensaires en zone rurale, ainsi que deux résidences médicalisées accueillant des personnes ayant un handicap mental ou physique. Les zones cliniques de l'hôpital devraient être partiellement rénovées en 2015-2016 et équipées de matériel de diagnostic amélioré (notamment un tomodensitomètre). Il existe également sur l'île deux foyers pour les enfants et les jeunes ayant besoin de protection ainsi que deux résidences réservées aux personnes âgées ou vulnérables.

27. En 2013, lors d'une visite à Sainte-Hélène et Ascension, la fondation « Lucy Faithful » a procédé à un examen de la situation en matière de protection de l'enfant afin d'évaluer les progrès accomplis et de recenser les points à améliorer. La Puissance administrative indique que le rapport de la fondation a été critiqué par le rapport d'enquête Wass, publié le 10 décembre 2015, qui porte sur des allégations relatives à des problèmes de protection de l'enfant sur les îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension. L'enquête Wass a été ouverte à la demande du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, à la suite d'allégations selon lesquelles les violences sexuelles commises contre des enfants seraient endémiques à Sainte-Hélène mais dissimulées par les autorités de Sainte-Hélène, le Ministère des affaires étrangères du Commonwealth et le Ministère du développement international. L'enquête n'a révélé aucune preuve de violences sexuelles endémiques, de corruption, de dissimulation ou de tolérance de telles violences sur les îles de Sainte-Hélène et de l'Ascension. Elle a permis d'établir que, dans le passé, les autorités de Sainte-Hélène avaient commis des erreurs systématiques dans les

domaines de la santé et de la protection des personnes vulnérables, mais que des progrès importants avaient été réalisés en la matière à Sainte-Hélène et à Ascension. Le Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth a chargé un haut fonctionnaire du Gouvernement britannique d'aider le Gouvernement de Sainte-Hélène et le Gouvernement d'Ascension à appliquer les recommandations issues de l'enquête Wass. Le fonctionnaire devrait bientôt arriver à Sainte-Hélène.

28. La Direction de la protection du Gouvernement de Sainte-Hélène, qui est une composante essentielle de la coopération interinstitutions menée sous l'égide du Comité de protection, est désormais pleinement opérationnelle. Suite à sa demande, Sainte-Hélène a reçu du Royaume-Uni une nouvelle aide financière de 1,2 millions de livres, qui lui a déjà permis de recruter du personnel supplémentaire essentiel et de dispenser des formations dans le domaine de la protection et lui permettra d'acheter, au début de l'année 2016, des systèmes destinés à améliorer la sécurité frontalière et les services de renseignements. Des organisations non gouvernementales ont reçu un financement en vue de l'exécution d'activités adéquates et leurs représentants ont également participé à des formations dans le domaine de la protection. D'après la Puissance administrante, le nombre de personnes qui font appel aux services sociaux et aux forces de police est en forte augmentation depuis que la population fait davantage confiance au système.

29. Le 6 octobre 2015, conformément à l'ordonnance de juillet 2015 relative à la Commission pour l'égalité et les droits de l'homme, le Gouverneur a nommé les premiers membres de ladite commission, pour un mandat de deux ans. La Commission est chargée, entre autres, de sensibiliser la population à l'importance des droits de l'homme, d'encourager les bonnes pratiques en matière de droits de l'homme et de promouvoir la compréhension et la protection des droits de l'homme. Le Bureau permanent pour les droits de l'homme et l'égalité a ouvert ses portes le 10 décembre 2015.

30. À l'occasion de la Journée internationale de la femme 2015, l'association Women's Issues Saint Helena et la Girl Guides Association ont organisé en collaboration une journée de fête sur le thème « Donner du pouvoir aux femmes, c'est donner du pouvoir à l'humanité », dont le but était d'imaginer un monde où toutes les femmes et toutes les filles pourraient participer à la vie politique, faire des études, avoir un revenu et vivre dans une société sans violence et sans discrimination.

31. À la quatrième réunion du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, qui s'est tenue à Londres les 1^{er} et 2 décembre 2015, les dirigeants du Royaume-Uni et des territoires d'outre-mer se sont entendus sur le texte d'un communiqué, dans lequel ils se sont engagés à continuer d'œuvrer ensemble à étendre les principales conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'homme aux territoires où elles n'étaient pas encore appliquées. Ils ont également indiqué que les autorités britanniques avaient commencé à veiller à ce que les demandes en suspens émanant des territoires soient traitées le plus rapidement possible.

B. Emploi

32. D'après le rapport sur la situation de l'île en 2015, les principaux employeurs sur le territoire sont le gouvernement de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da

Cunha, Basil Read (entreprise chargée de la construction de l'aéroport) et Solomon and Company (commerce de détail, transport et services financiers). Le commerce, l'infrastructure (télécommunications, électricité et eau) et les services rassemblent la majorité des emplois restants. Les secteurs de l'hébergement, de l'hôtellerie et de la production agricole gagnent en importance, mais il s'agit pour l'instant principalement d'entreprises individuelles, qui créent relativement peu d'emplois. Un salaire minimum de 2,30 livres par heure (soit environ 62 % du revenu médian) a été mis en place en juin 2013; récemment réévalué, il est passé à 2,60 livres par heure à compter du 1^{er} juillet 2015. De plus, le Gouvernement a adopté une nouvelle législation qui régleme les conditions d'emploi et dont la première phase concerne les congés payés, les congés de maladie et l'égalité des salaires pour les femmes.

33. Un nombre considérable de Saint-Héléniens travaillent hors de l'île, en particulier sur l'île de l'Ascension, sur les îles Falkland (Malvinas)¹ ou au Royaume-Uni, au titre de contrats de travailleurs non accompagnés, ce qui a de lourdes conséquences sociales et provoque l'éclatement des familles. En outre, selon la Puissance administrante, le départ de personnel qualifié pour des emplois mieux payés ailleurs oblige plusieurs secteurs à recruter de la main-d'œuvre étrangère.

34. La construction de l'aéroport, qui a débuté fin 2011, a entraîné une forte hausse de la demande de main-d'œuvre. En novembre 2015, quelque 290 Saint-Héléniens travaillaient pour ce projet, soit directement, soit par l'intermédiaire de sous-traitants. Parmi eux, 62 étaient revenus de l'étranger dans ce dessein. Au plus fort de la phase de construction, plus de 400 Saint-Héléniens étaient employés par Basil Read. A l'approche de la fin du projet, les travailleurs ont été absorbés par d'autres secteurs de l'économie où le manque de main d'œuvre disponible représentait un problème. En décembre 2015, 10 personnes seulement, soit 0,5 % de la population active, touchaient une indemnité de chômage, signe de l'absence d'une réserve de main-d'œuvre qui limite la croissance du secteur privé.

C. Éducation

35. L'enseignement est obligatoire et gratuit pour les enfants de 5 à 16 ans. Actuellement, quatre écoles sont ouvertes, dont trois écoles primaires (pour les élèves âgés de 3 à 11 ans) et une école secondaire (pour les élèves de 11 à 18 ans). À partir de 16 ans, les étudiants peuvent choisir de suivre un cursus d'enseignement général ou une formation professionnelle reconnus par le Royaume-Uni. Depuis septembre 2009, des cours à distance ont été inclus dans le programme de l'enseignement secondaire. La Direction de l'éducation et de l'emploi s'occupe aussi de la formation initiale et continue des collaborateurs des secteurs public et privé, par l'intermédiaire de son programme de formation continue. La qualité de l'enseignement à Sainte-Hélène s'est améliorée ces dernières années : les résultats du certificat d'études secondaires (General Certificate of Secondary Education, GSCE) de 2014 et ceux des examens de fin d'enseignement primaire de 2015 sont bien meilleurs que ceux des années précédentes. Néanmoins, selon la Puissance

¹ Un différend oppose les Gouvernements de l'Argentine et du Royaume-Uni au sujet de la souveraineté des îles Falkland (Malvinas).

administrante, il est indispensable de consolider ces acquis et de veiller à la constance des progrès et des bons résultats.

36. Il reste difficile de retenir le personnel qualifié et expérimenté, mais un plan et une formation sont désormais en place pour améliorer la qualité globale de l'enseignement grâce au développement professionnel. Dans cet objectif, des normes professionnelles à destination des enseignants ont récemment été établies. En janvier 2016, les enseignants auront la possibilité d'obtenir un diplôme reconnu à l'échelle internationale sur l'île, grâce à un partenariat mis en place avec un centre de formation situé au Royaume-Uni. Selon la Puissance administrante, une nouvelle structure salariale pour les métiers de l'éducation offre désormais des avantages importants aux enseignants qui améliorent leurs compétences.

37. En 2014, 49 % des élèves ont obtenu leur certificat d'études secondaires dans au moins cinq branches avec la note C ou une note supérieure, notamment en anglais et en mathématiques, contre 19 % en 2012. Les résultats du certificat d'études secondaires ont de nouveau chuté en 2015, mais ceux des A-levels (examens passés à l'âge de 18 ans) ont sensiblement augmenté. La qualité de l'enseignement primaire continue de s'améliorer, en particulier pour la lecture, discipline dans laquelle 78 % des élèves ont atteint un niveau conforme aux normes du Royaume-Uni. Dans l'ensemble, cependant, le territoire accuse toujours un certain retard par rapport au Royaume-Uni dans l'enseignement primaire, en particulier en mathématiques.

38. Sainte-Hélène dispose également de programmes d'enseignement solides destinés aux adultes, grâce aux différentes formations générales et professionnelles proposées dans le cadre du programme de formation continue. Il existe un programme d'apprentissage, qui a pour objectif d'aider les jeunes à se préparer à l'entrée dans le monde du travail. Les adultes qui souhaitent améliorer leurs compétences ou gagner de l'expérience de façon à élargir leurs perspectives d'emploi peuvent également y avoir accès. Les programmes d'enseignement destinés aux adultes sont établis à partir des résultats d'une étude des besoins en main d'œuvre à l'échelle du territoire, l'objectif étant de faire coïncider les besoins en main d'œuvre actuels et futurs et les offres de formation.

D. Environnement

39. Selon la Puissance administrante, l'isolement de l'île de Sainte-Hélène a favorisé l'apparition d'une faune et d'une flore terrestres et aquatiques d'une variété inhabituelle et extraordinaire. Sainte-Hélène rassemble environ 30 % des espèces endémiques du Royaume-Uni et de ses territoires d'outre-mer, ce qui est remarquable. L'augmentation du nombre d'études de référence sur la biodiversité, qui permettent de mieux connaître et comprendre les différentes espèces, est susceptible de donner lieu à la découverte de nouvelles espèces endémiques. Le patrimoine naturel et culturel de Sainte-Hélène est son principal atout et un élément clef du développement du secteur touristique, mais il a longtemps souffert d'un manque d'investissement. Sainte-Hélène est fortement tributaire des fonds extérieurs pour le financement de ses projets de protection de l'environnement. Fin 2014, l'île avait obtenu du fonds Darwin Plus trois subventions d'un montant total de 519 316 livres, et en 2015, deux de ses demandes de financement ont été approuvées, pour un montant total de 375 688 livres.

40. Si la gestion de certains déchets, par exemple des déchets dangereux, reste un défi pour l'île, l'exécution d'un projet de traitement des déchets solides a apporté certaines améliorations. En plus du réaménagement de la décharge, un centre de recyclage financé par le gouvernement a été ouvert et un service gratuit de ramassage des déchets volumineux a été mis en place. La plupart des déchets sont toujours déversés dans des décharges, y compris les déchets commercialement réexploitables comme le métal, le verre, les plastiques, les papiers/cartons et les déchets de cuisine, qui représentent 76 % des déchets domestiques. Selon la Puissance administrante, il y a là une occasion de mettre en place un système commercial de recyclage sur l'île, et bien que le gouvernement soit prêt à donner l'exemple dans ce domaine en maximisant le rendement de la décharge réaménagée, certains pensent que le secteur privé devrait créer des entreprises de traitement et de recyclage des déchets.

41. L'ordonnance relative à la protection de l'environnement, qui institue un cadre législatif pour la préservation de la biodiversité, la lutte contre la pollution, la gestion des substances dangereuses et des déchets, la réalisation d'études d'impact sur l'environnement et la surveillance de l'état de l'environnement, a été adoptée par le Conseil législatif le 13 novembre 2015.

V. Île de l'Ascension

A. Statut constitutionnel et politique

42. Sur l'île de l'Ascension, le pouvoir exécutif est exercé par le Gouverneur de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha, qui nomme un administrateur résident relevant de son autorité. Le Gouverneur est assisté par le Conseil de l'île, qui comprend sept membres élus et trois membres de droit (l'Administrateur, le Directeur des ressources et le Procureur général) qui n'ont pas le droit de vote. L'Administrateur actuel de l'île de l'Ascension, Marc Holland, a pris ses fonctions le 26 août 2014. Il représente le Gouverneur du territoire, dirige le Gouvernement de l'île et, en tant que membre de droit, remplace le Gouverneur à la présidence du Conseil de l'île en son absence.

43. Des élections législatives sont organisées tous les trois ans. Les dernières ont eu lieu en octobre 2013. Toutes les personnes de plus de 18 ans inscrites sur les listes électorales ont le droit de voter. La Constitution de 2009 établit que le Gouverneur continue d'exercer le pouvoir législatif sur l'île, mais qu'il doit consulter le Conseil de l'île avant d'élaborer une nouvelle loi. Ascension a sa propre législation, mais le droit du territoire de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha s'y applique à condition de ne pas être contraire à la législation locale et d'être adapté à la situation, et sous réserve de modifications si les circonstances l'exigent. Le 22 octobre 2015, Ascension a célébré le bicentenaire de sa découverte avec une série de manifestations, notamment une cérémonie de lever des couleurs et l'inauguration du tout nouveau Bicentenary Park.

44. Cinq agents de police de l'île de Sainte-Hélène sont détachés à plein temps à Ascension, notamment un officier expérimenté ayant le grade d'inspecteur, qui relève du Directeur de la police de Sainte-Hélène. Le premier magistrat de l'île de Sainte-Hélène remplit aussi les fonctions de juge à Ascension, assisté de quatre magistrats non professionnels. Le service d'aide juridique (Public Solicitor) de l'île

de Sainte-Hélène fournit des conseils aux résidents avec le concours de deux avocats non professionnels locaux et d'un avocat-assistant.

B. Situation économique et sociale

45. Pour habiter sur l'île de l'Ascension, il est nécessaire d'y avoir un emploi. Par conséquent, selon la Puissance administrante, l'île connaît le plein-emploi, mais ses habitants ne peuvent pas obtenir le droit de résidence, même si certains y vivent depuis plus de 50 ans et ont des enfants et des petits-enfants qui habitent sur l'île. La plupart des services sont des services publics. Une société privée assure la distribution de l'eau et de l'électricité dans la majeure partie de l'île, la base militaire américaine pourvoyant elle-même à ses besoins. L'île n'exporte aucune marchandise et sa production alimentaire est faible. L'économie de l'île est relativement fragile et dépend des organismes de défense et de communication basés sur son territoire. En raison de la situation économique, la population a chuté à moins de 900 habitants. Les dépenses publiques sont financées par les impôts sur les sociétés et les revenus, les impôts fonciers et les droits de douane. Les revenus engendrés couvrent les dépenses nécessaires pour fournir les services publics essentiels. Il faut continuellement investir dans les infrastructures de l'île et constituer dans le même temps des réserves de liquidités suffisantes.

46. Cent soixante-dix permis de pêche hauturière ont été délivrés entre juin 2010 et décembre 2013, ce qui, selon la Puissance administrante, a grandement contribué à l'économie. La vente de permis a été suspendue en 2014, au moment où était menée une étude d'experts visant à élaborer une méthode de gestion grâce à laquelle les pouvoirs publics pourraient accroître leurs revenus en vendant des permis, améliorer la gestion des stocks de poissons, honorer leurs obligations internationales et préserver l'ensemble de la biodiversité. Un petit nombre de bateaux de pêche côtiers fournissent du poisson frais aux habitants de l'île. La pêche sportive continue de s'y développer, attirant plus de visiteurs chaque année.

47. Les services de santé sont dispensés par l'hôpital de Georgetown, qui est pleinement opérationnel. Lorsqu'il n'est pas possible de proposer un traitement sur place, les patients sont dirigés vers le Royaume-Uni. L'île compte deux salles de sport, situées sur les deux bases militaires, trois piscines et d'autres installations sportives, qui sont accessibles à tous les habitants et favorisent ainsi un mode de vie sain.

48. Le 9 octobre 2015, le gouvernement d'Ascension et celui de Sainte-Hélène ont annoncé qu'une liaison aérienne entre les deux îles serait mise en place avant la fin de la mission du Royal Mail Ship en juillet 2016. Cette liaison aérienne sera assurée environ une fois toutes les quatre semaines, pendant une période d'essai d'un an.

49. L'école de Two Boats dispense un enseignement à tous les enfants âgés de 3 à 16 ans, c'est-à-dire jusqu'au certificat général d'études secondaires du premier cycle. Un comité de protection de l'enfance est en place, dont les membres comprennent un travailleur social et des représentants de la police et des secteurs de la santé et de l'enseignement. Les enfants peuvent participer aux activités de plusieurs groupes et clubs extrascolaires. En 2014, un centre de loisirs a ouvert ses portes à Two Boats grâce à diverses sources de financement et à des bénévoles. Il est équipé pour de multiples activités (musique, sport, activités artistiques, cinéma,

jeux). Les questions liées à la protection de l'enfance à Ascension sont évoquées dans la section relative à l'île de Sainte-Hélène.

C. Environnement

50. Dans le cinquième rapport national qu'il a soumis à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en avril 2014, le Royaume-Uni a noté que la biodiversité ne jouait pas un rôle déterminant dans l'économie locale, si ce n'est pour la pêche en mer, la vente de permis constituant une source de revenus importante. L'île compte la deuxième population nicheuse de tortues vertes de l'océan Atlantique, ainsi que la plus importante population nicheuse de tortues de mer, toutes espèces confondues, des territoires d'outre-mer britanniques. À Ascension, la diversité biologique est fortement menacée par des espèces exotiques envahissantes, notamment des plantes et des mammifères qui ont été introduits sur l'île par l'homme.

51. Le Ministère de la protection de l'environnement continue d'élaborer des projets et en a mis en œuvre un certain nombre avec succès, notamment des programmes concernant les oiseaux de mer, les espèces envahissantes, les plantes endémiques, les crabes terrestres et la pêche. On compte parmi les partenaires de ces projets la Royal Society for the Protection of Birds, l'Initiative Darwin, l'Institut de recherche scientifique sud-atlantique, le Programme pour l'environnement des territoires d'outre-mer et le Comité conjoint pour la protection de la nature. La création du parc national de Green Mountain a porté à six le nombre de réserves naturelles, qui permettent de protéger à la fois le milieu littoral et les oiseaux. Un Comité pour la protection de la biodiversité et des zones de pêche a été mis en place pour œuvrer avec le Ministère de la protection de l'environnement et d'autres parties prenantes à l'élaboration d'une loi sur la protection de la biodiversité et des zones de pêche de l'île. Le tourisme se développe également petit à petit dans ce secteur.

VI. Tristan da Cunha

A. Statut constitutionnel et politique

52. Le pouvoir exécutif est exercé par le Gouverneur de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha. Un administrateur résident est nommé par le Gouverneur et rend compte à celui-ci. L'Administrateur est assisté par le Conseil de l'île, qu'il préside et qui comprend également huit membres élus (dont le Chef du Conseil et au moins une femme) et trois membres nommés. Les élections ont lieu tous les trois ans. Tous les électeurs inscrits âgés d'au moins 18 ans peuvent voter. En vertu de la Constitution de 2009, le Gouverneur continue d'exercer l'autorité législative à Tristan da Cunha, mais il doit désormais consulter le Conseil de l'île avant de promulguer des lois.

53. Tristan da Cunha a sa propre législation, mais le droit du territoire de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha s'applique à condition de ne pas être contraire à la législation locale et d'être adapté à la situation, et sous réserve de modifications si les circonstances l'exigent. En dernier recours, c'est la législation de l'Angleterre et du Pays de Galles qui s'applique. Un policier employé à plein

temps et deux auxiliaires de police assurent le maintien de l'ordre. L'Administrateur remplit également la fonction de magistrat.

B. Situation économique et sociale

54. L'économie de Tristan da Cunha repose sur l'agriculture et la pêche de subsistance traditionnelles. La langouste, pêchée de manière écologiquement viable, est exportée vers les marchés australien, japonais et américain, ainsi que vers l'Union européenne. Une étape importante a été franchie en août 2014, lorsque l'Union européenne a décidé d'ouvrir son marché à la langouste de Tristan da Cunha.

55. Depuis 2007, Tristan da Cunha bénéficie de meilleurs moyens de télécommunication. Les habitants ont maintenant accès à Internet grâce à un cybercafé et à un réseau Wi-Fi.

56. En 2009, le Conseil de l'île a établi des stratégies générales visant à garantir l'avenir de Tristan da Cunha sur le plan financier. Selon le Royaume-Uni, même en procédant à ces réformes, l'île sera très bientôt insolvable, à moins que ne soient prises de nouvelles mesures draconiennes. En 2011, le budget de l'île a fait l'objet d'un examen approfondi et des règles strictes régissant les dépenses et la passation des marchés ont été mises en place. Selon la Puissance administrante, un appui financier externe reste nécessaire à la réalisation des projets d'infrastructure.

57. Le Ministère du développement international finance les postes des médecins résidents. Pour renforcer les capacités de l'île, il finance aussi les postes d'un infirmier clinicien, d'un nouvel agent des finances, d'un nouveau directeur commercial, du conseiller pédagogique et du directeur des travaux publics. Le Ministère subventionne en outre une visite annuelle chez le dentiste et une visite biennale chez l'opticien, ainsi que des visites chez d'autres spécialistes selon que de besoin. Les fonctionnaires locaux pouvaient, depuis plusieurs années, suivre des formations en dehors de l'île (sur l'île de Man et en Afrique du Sud), mais, depuis 2012, le Ministère finance aussi des formations sur place. Ces formations, consacrées à la pêche, au tourisme, aux services postaux, aux travaux publics et aux technologies de l'information et des communications, ont été dispensées à l'ensemble de l'administration.

58. En général, les jeunes terminent leurs études à l'âge de 16 ans et travaillent ensuite dans la fonction publique ou le secteur de la pêche. Ils ne peuvent poursuivre leurs études qu'en quittant le territoire. Le personnel enseignant actuel est, de son propre aveu, mal formé. On compte actuellement deux enseignants en formation. En septembre 2009, un conseiller pédagogique bénéficiant d'un financement du Ministère du développement international s'est rendu sur l'île dans le cadre d'une mission de deux ans au cours de laquelle il a formé les enseignants locaux. Depuis, deux autres conseillers ont été nommés.

C. Environnement

59. Tristan da Cunha mène à bien plusieurs projets de protection de l'environnement avec l'aide de partenaires, notamment la Royal Society for the Protection of Birds. Les projets relevant du Programme pour l'environnement des

territoires d'outre-mer visent notamment à chasser les espèces envahissantes des îles inhabitées de l'archipel de Tristan da Cunha et à étudier la possibilité d'éradiquer les rongeurs. Tristan da Cunha a adopté un plan d'action sur la biodiversité en vue de s'acquitter de ses obligations au titre de la Convention sur la diversité biologique. Ce plan a été mis à jour en 2012 et prolongé pour une période de cinq ans, jusqu'en 2017.

VII. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux

60. En tant que territoire non autonome du Royaume-Uni, Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha est associé à l'Union européenne mais n'en fait pas partie. Le territoire est membre du Forum de coopération des territoires de l'Atlantique Sud.

61. Depuis janvier 2014, le territoire est partenaire de l'Union européenne au titre de la décision du Conseil 2013/755/UE du 25 novembre 2013 relative à l'association des pays et territoires d'outre-mer à l'Union européenne, qui a été approuvée en vue de remplacer l'approche traditionnelle de la coopération pour le développement par un partenariat réciproque favorisant le développement durable et promouvant les valeurs et les normes de l'Union européenne dans le reste du monde.

VIII. Statut futur du territoire

A. Position du gouvernement du territoire

62. Des informations sur l'évolution du statut politique et constitutionnel de Sainte-Hélène, Ascension et Tristan da Cunha figurent à la section I ci-dessus.

B. Position de la Puissance administrante

63. Le 15 octobre 2015, à la 7^e séance que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) a tenue à la soixante-dixième session de l'Assemblée générale, le représentant du Royaume-Uni a déclaré que le Gouvernement britannique entretenait avec ses territoires d'outre-mer des relations modernes, fondées sur le partenariat, des valeurs communes et le droit du peuple de chaque territoire de décider s'il voulait rester britannique. Le Gouvernement britannique et ses territoires savaient que les liens qui les unissaient leur apportaient des avantages mais leur imposaient également des responsabilités.

64. Le représentant du Royaume-Uni a ajouté que, depuis qu'il avait publié, en juin 2012, un livre blanc intitulé « The Overseas Territories : Security, Success and Sustainability » (Les territoires d'outre-mer : sécurité, succès et viabilité), son gouvernement coopérait étroitement avec les territoires en vue de renforcer encore ce partenariat. Le Gouvernement du Royaume-Uni avait donné plus de poids à la réunion annuelle organisée avec les dirigeants des territoires en en faisant un conseil ministériel conjoint, qu'il avait expressément chargé d'examiner la stratégie et les engagements énoncés dans le livre blanc et de leur donner effet. Il avait pour

responsabilité fondamentale et pour objectif, au regard du droit international, notamment la Charte des Nations Unies, de veiller à la sécurité et à la bonne gouvernance de ses territoires d'outre-mer et de leurs populations.

65. À la quatrième réunion du Conseil ministériel conjoint sur les territoires d'outre-mer, tenue à Londres les 1^{er} et 2 décembre 2015, les dirigeants du Royaume-Uni et des territoires d'outre-mer se sont entendus sur le texte d'un communiqué énonçant notamment leur position commune sur l'autodétermination. Ils ont déclaré que les dirigeants des territoires d'outre-mer étaient élus de manière démocratique par les peuples de ces territoires et étaient responsables devant eux, et que le principe de l'égalité des droits des peuples et le droit de ceux-ci à disposer d'eux-mêmes, inscrits dans la Charte des Nations Unies, s'appliquaient aux peuples des territoires d'outre-mer. Ils ont réaffirmé qu'il importait de promouvoir le droit des peuples des territoires à disposer d'eux-mêmes, ce qui relevait de la responsabilité collective de l'ensemble du Gouvernement britannique. Ils se sont engagés à étudier les moyens qui permettraient aux territoires d'outre-mer de continuer à bénéficier de l'appui de la communauté internationale en cas de revendication de souveraineté contestée et ont estimé que la structure fondamentale des relations prévues par la Constitution était appropriée, les pouvoirs étant dévolus dans toute la mesure possible aux gouvernements élus des territoires et le Royaume-Uni ne conservant que les pouvoirs dont il avait besoin pour s'acquitter de sa responsabilité souveraine. Ils sont également convenus que l'efficacité des dispositions constitutionnelles devrait être évaluée à l'avenir.

IX. Décision de l'Assemblée générale

66. Le 9 décembre 2015, l'Assemblée générale a adopté les résolutions 70/102 A et B sans les avoir mises aux voix, en se fondant sur le rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux sur ses travaux de 2015 (A/70/23) et sur la recommandation qu'avait formulée par la suite la Quatrième Commission. À la section IX de la résolution 70/102 B, qui concerne Sainte-Hélène, l'Assemblée :

a) A souligné l'importance de la Constitution du territoire de 2009 et du renforcement de la démocratie et de la conduite avisée des affaires publiques;

b) A prié la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités de sensibilisation de la population, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte, et invité à cet égard les organismes compétents des Nations Unies à fournir une assistance à ce territoire s'il en faisait la demande;

c) A prié la Puissance administrante et les organisations internationales compétentes de continuer de soutenir l'action menée par le Gouvernement du territoire pour régler les problèmes du développement socioéconomique de Sainte-Hélène.